



Municipalité
de Luins

PREAVIS MUNICIPAL 13 / 2024

Budget 2025

Responsable du dossier :
M. Olivier Dutruy, Syndic
M. Sébastien Métroz, Boursier

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

La Municipalité soumet à l'approbation du Conseil général le projet de budget de fonctionnement de la Commune pour l'année 2024. Conformément à l'article 93a de la loi du 28 février 1956 sur les communes et au règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes.

Préambule

Le budget 2025 présente un excédent de charges de CHF 150'204.00 après amortissements et prélèvements sur les fonds de réserve.

	Charges	Revenus	Résultat
Budget 2025	3'413'471.00	3'263'267.00	-150'204.00
Budget 2024	3'549'506.00	3'272'727.00	-276'779.00
Comptes 2023	3'191'283.12	3'193'391.98	2'108.86

Comparaisons budget 2024-2025

	Budget 2025		Budget 2024		Différence 2025-2024
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
Administration	656'562	142'400	560'332	34'000	12'170
Autorités	-144'080		-123'000		-21'080
Administration	-307'728		-346'337		38'609
Finances	679'509	2'573'295	791'067	2'762'900	-78'047
Impôts	2'504'265		2'713'200		-208'935
Péréquation intercommunale	-630'092		-725'854		95'762
Domaine et bâtiments	212'575	368'950	171'810	285'500	42'685
Forêts	-17'065		-6'470		-10'595
Route de l'Etraz 1	50'799		13'265		37'534
Route du Village 15/21	62'071		45'500		16'571
Travaux publics et environnement	364'034	176'574	343'419	184'279	-28'320
Routes	-120'290		-92'670		-27'620
Instruction publique et cultes	508'478	2'000	423'172	3'000	-86'306
Enseignement primaire	-295'200		-235'345		-59'855
Enseignement secondaire	-194'458		-171'248		-23'210
Police	136'540	48	145'643	3'048	6'103
Sécurité sociale	855'773	0	1'114'063	0	258'290
Cohésion sociale	-610'437		-872'997		262'560
Totaux	3'413'471	3'263'267	3'549'506	3'272'727	126'575
Résultat	-150'204		-276'779		

Commentaires sur le budget 2025

Administration

1. **Autorités** : augmentation des vacations pour le suivi de dossiers et reclassement des charges sociales pour la municipalité depuis l'administration ;
2. **Administration** : répartition des charges du personnel avec les charges sociales ;

Finances

3. **Impôts** : prévision des recettes fiscales selon arrêté du 30 septembre ;
4. **Péréquation intercommunale** : selon décompte NPIV 2025 ;

Domaine et bâtiments

5. **Forêts** : rénovation fontaine sentier des châtaignes.
6. **Route de l'Etraz 1** : loyer des Petits bouchons ;
7. **Route du Village 15/21** : loyers complet ;

Travaux publics et environnement

8. **Routes** : travaux d'entretien des routes ;

Instruction publique et cultes

9. **Enseignement primaire** : budget ENJEU ;
10. **Enseignement secondaire** : budget ENJEU ;

Sécurité sociale

11. **Cohésion sociale** : selon décompte NPIV 2025 ;

Amortissements et fonds de réserve

Amortissements

Compte	Amortissement	Solde au 31.12.2025
Réfection Rte Etraz	6'970.00	160'180.00

Fonds de réserve

Compte	Attribution	Prélèvement
Fond de réserve Tourisme	450.00	
Fond de réserve Déchets		3'708.00
Fond de réserve EU/EC		1'533.00

Perspectives de bouclage des comptes 2025

L'excédent de charge du budget est principalement dû à la baisse des recettes fiscales. A moins d'enregistrer des rentrées fiscales conjoncturelles exceptionnelles, les comptes 2025 boucleront avec un déficit. La marge de manœuvre de la Municipalité reste donc toujours minime pour financer les charges de fonctionnement nécessaires à l'entretien du patrimoine communal. De plus, les liquidités ayant fortement diminué, les investissements futurs ne pourront être réalisés que par des financements externes, ce qui entraînera une augmentation des charges d'intérêts.

Conclusion

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil général de Luins

- Vu le préavis 13 / 2024 de la Municipalité.
- Vu le rapport de la commission chargée d'examiner cet objet.
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour.

D É C I D E

- d'adopter le budget pour l'année 2025, tel que présenté.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du lundi 11 novembre 2024.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

La Secrétaire

Olivier Dutray

Tamara Courvoisier

